

Procès-verbal

1^{re} assemblée spéciale du conseil d'administration

Le mardi 28 avril 2026, à 18 h 50

Centre des Loisirs Montcalm - Salles 106 et 107

265, boulevard René-Lévesque Ouest

Présences

Membres avec droit de vote :

■ Jonathan, Tedeschi	Président
■ Mathis, Gagnon	Président et trésorier
■ Hélène, Paradis	Secrétaire
■ Jérémie, Lauzon	Administrateur
■ Gabriel, Richard-Brunet	Secrétaire
■ Léa, Lasalle	Administratrice
■ Alexandre, Turgeon	Administrateur

Absences

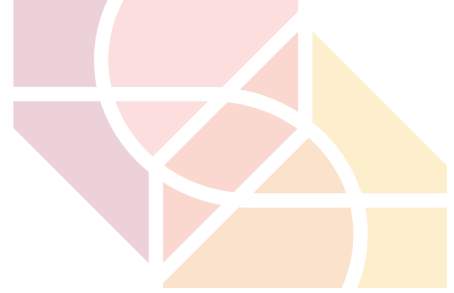
Aucune

Autres présences

■ Catherine, Vallières-Roland	Conseillère du district électoral Montcalm-St-Sacrement
■ Hélène, St-Pierre	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec
■ Hélène Dion	Secrétaire de soutien



Outre les personnes mentionnées ci-dessus, vingt-huit personnes participent à l'assemblée.



=

Ordre du jour

1^{ère} assemblée spéciale du conseil d'administration

Le mardi 28 avril 2026, à 18 h 50

Centre des Loisirs Montcalm- Salles 106 et 107

265, boulevard René-Lévesque Ouest

DÉROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l'assemblée	18 h 50
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	18 h 51
3.	Fonctionnement du conseil de quartier <ul style="list-style-type: none">■ Adoption du rapport annuel 2025■ Adoption des états financiers 2025■ Adoption du procès-verbal de mars 2026	18 h 52
4.	Fin de l'assemblée	18 h 59



Procès-verbal

1^{ère} assemblée spéciale du conseil d'administration

Le mardi 28 avril 2026, à 18 h 50

Centre des Loisirs Montcalm- Salles 106 et 107

265, boulevard René-Lévesque Ouest

1. Ouverture de l'assemblée

Jonathan Tedeschi ouvre l'assemblée à 19 h 02.

Sur proposition de Gabriel Richard-Brunet, dûment appuyée par Mathis Gagnon, il est résolu d'accepter l'ouverture de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Jonathan Tedeschi fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à apporter.

Le point 3.3, soit *l'adoption du procès-verbal du 24 mars 2026*, sera remplacé par la présentation et l'adoption d'une résolution concernant le parcours de l'autobus 805.

Sur proposition de Léa Lasalle, dûment appuyée par Gabriel Richard-Brunet, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification demandée.

Adoptée à l'unanimité



3. Fonctionnement du Conseil de quartier

- Adoption du rapport annuel 2025

Sur proposition de Léa Lasalle, dûment appuyée par Jérémie Lauzon, il est résolu d'adopter le rapport annuel 2025.

Adoptée à l'unanimité

- Adoption des états financiers 2025

Sur proposition de Léa Lasalle, dûment appuyée par Gabriel Richard-Brunet, il est résolu d'adopter les états financiers 2025.

Adoptée à l'unanimité

- Résolution : Parcours 805

Le citoyen Pierre Boucher, qui a soumis la résolution, en fait la lecture.

RÉSOLUTION CA-CQMON-26-04-28-01 : Ajout d'un arrêt sur le parcours du 805.

Attendu que les utilisateurs du RTC de Montcalm disposaient depuis le début d'arrêts au coin René-Lévesque des Érables;

Attendu qu'aller du Chemin Ste-Foy à René-Lévesque coin des Érables, prenait trois minutes et que se rendre jusqu'à Grande-Allée intersection du Parc prend dix minutes, ce qui est beaucoup pour un Métrobus dans un quartier central;

Attendu que cet arrêt était un des plus achalandés;

Attendu qu'il est beaucoup fréquenté par une clientèle âgée et à mobilité réduite;

Attendu que limiter la durée des déplacements sur Grande-Allée diminuerait l'exposition aux forts vents de cette artère;

Attendu le peu de distance entre les arrêts Brown et du Parc et la longue distance entre les arrêts du Parc et Cartier;

Attendu que l'arrêt du Parc est mal centré géographiquement;



Attendu que les arrêts de bus sur Grande-Allée ont été installés en fonction des besoins des usagers de la Grande-Allée, une artère peu adaptée à un service à haute fréquence avec sa population dispersée et sa faible densité résidentielle;

Attendu que les arrêts sur Grande-Allée devraient être situés aussi en fonction des besoins des usagers de René-Lévesque qui ne sont plus du tout desservis par le RTC;

Attendu que les travaux préparatoires au tramway s'échelonneront sur plusieurs années;

Il est résolu qu'un arrêt d'autobus soit installé sur Grande-Allée dans les deux directions, pour le parcours 805, afin de compenser la perte des arrêts sur René-Lévesque coin des Érables. Le RTC pourrait déplacer les arrêts situés sur du Parc au coin des Érables ou conserver les arrêts du parcours 11 qui ne servent plus sur Grande-Allée, coin De Bourlamaque, MNBAQ, et les attribuer au 805.

Sur proposition de Hélène Paradis, dûment appuyée par Jérémie Lauzon, il est résolu d'adopter la **Résolution CA-CQMON-26-04-28-01**.

Adoptée à l'unanimité

4. Fin de l'assemblée à 19h11.

Sur proposition de Jonathan Tedeschi, dûment appuyée par Léa Lasalle, il est résolu de lever l'assemblée à 19h11.